3. L'usurpation d'identité ne concerne que le	s entreprises.
3. L'usurpation di dettino	
□ Vrai ☑ Faux	
4. La CNIL est un organisme privé.	
□ Vrai	
	nonn
5. La CNIL peut sanctionner les entreprises	contrevenant au RGPD.
☑ Vrai ☐ Faux	
☐ Faux6. Les entreprises doivent mettre en place	un registre des traitements.
☑ Vrai	and the state of t
☐ Faux 7. Une entreprise peut collecter toutes les	données personnelles qu'elle sounaite.
□ Vrai	a semant
☑ Faux	ntreprise de rectifier les données la concernant.
8. Toute personne peut demander à une s	ntreprise de rectifier les données la concernant.
ल Vrai	
☐ Faux	a mise en place d'un système de surveillance au
9. Les salariés doivent être informes de d	a mise en place d'un système de surveillance au
sein de l'entreprise.	
☑ Vrai	
☐ Faux 10. Un employeur peut avoir accès aux co	ourriels professionnels de ses salariés.
10. Un employeur peut avoir acces aux co	Millor F.
☑ Vrai	
☐ Faux	
② Le respect des obligations du RGPD par les entreprises	
Le respect des obligations du RGPD :	an concendante
Reliez ces situations à l'obligation RGPE) correspondance.
« Nous avons recensé tous nos	
traitements de données pour vérifier comment sont collectées les données,	 Sécuriser les données
durée de leur conservation. »	
« Nous ne collectons des données qu'en	. Las facutiles
	 Ne collecter que les données utiles
tintornality completio contents	
26 COU!!!	Créer un registre des traitements
« Nous interdisons à nos salariés de se	créer un régistre des des
partager des informations sur les clients par courriel. »	900
Circuit Par	

🕙 La validité d'un

Ce formulaire de c

- Ce formulaire resp - Les données coll-
- L'entreprise dem données pour la
- L'entreprise donr

🕜 Le contrôle de l

1. Qualifiez la situi
Mme Amiot est sala
absente, elle comn
ce dernier puisse a
Le supérieur const
avec une collègue
faute). Il convoque
Mme Amiot s'étonne

2. Indiquez si l'em
Selon la jurisprude
d'outils profession
sauf si le salarié les
électroniques adre
L'employeur est en
comme personnels
En revanche, la me
la présence du salsiques » qu'aux se

3. Rappelez l'intér
La charte informat
outils numériques
le salarié qui enfre
L'objectif de ces rè
que les données 6

POUR S'ENTRA

Entraînement gui

- 1. Caractérisez le
- 1. Expliquez le pri
- 2. Déduisez-en le: Un client de l'entr avoir accès aux do

🗐 🚙 audité d'un formulaire de collecte de données

Laire de contact respecte-t-il le RGPD ? Justifiez votre réponse.

La re respecte le RGPD :

es pornées collectées sont limitées à ce qui est nécessaire pour traiter la demande.

La reprise demande à l'internaute de donner son consentement pour l'utilisation de ses mores pour la prospection commerciale.

Exerciser donne un lien pour que l'internaute ait accès à la politique de confidentialité.

🚇 💴 contrôle de la messagerie personnelle d'une salariée

Maufiez la situation.

est salariée d'une société de matériels de sécurité (employeur). Alors qu'elle est elle communique ses identifiants de connexion à son supérieur hiérarchique afin que em er puisse accéder à des documents professionnels.

socrieur constate alors que M^{me} Amiot a partagé des documents concernant des clients and collègue qui ne devait pas avoir accès à ces informations (**non-respect des règles,** le convoque M^{me} Amiot pour l'informer de son **licenciement** pour faute grave.

Amiot s'étonne que son supérieur ait accédé à sa messagerie personnelle en son absence,

andiquez si l'employeur pouvait accéder à la messagerie personnelle de M™ Amiot.

sur la jurisprudence, les fichiers créés par le salarié dans le cadre de son travail et à l'aide sur le professionnels (ex. : un ordinateur) sont présumés avoir un caractère professionnel, sur si le salarié les identifie comme étant personnels. Ceci s'applique également aux courriers extroniques adressés par le salarié au moyen de sa boîte de messagerie professionnelle. L'employeur est en droit de les contrôler même en l'absence du salarié, sauf s'ils sont identifiés amme personnels.

En revanche, la messagerie personnelle ne peut être consultée par l'employeur en dehors de présence du salarié. Ce principe s'applique tout autant aux boîtes de messagerie « classiques » qu'aux services de messagerie instantanée des réseaux sociaux.

3. Rappelez l'intérêt d'une charte informatique pour l'entreprise.

La charte informatique définit les droits et obligations des salariés en matière d'utilisation des par les salariés en matière d'utilisation des par les salariés en matière d'utilisation des par les salariés qui enfreint les règles définies.

L'objectif de ces règles est principalement de sécuriser l'accès au réseau de l'entreprise ainsi que les données de l'entreprise.

POUR S'ENTRAÎNER

Entraînement guidé, p. 60 *

- 1. Caractérisez les risques encourus par les clients de T.I.C.COM.
- 1. Expliquez le problème constaté par le client.
- 2. Déduisez-en les types de risques encourus par les utilisateurs.

Un client de l'entreprise T.I.C.COM s'est rendu compte que tout client de l'entreprise pouvait avoir accès aux données à caractère personnel d'autres clients par une simple manipulation

ים.

ments.

s qu'elle souhaite.

es données la concernant.

stème de surveillance au

de ses salariés.

es données

que les données utiles

gistre des traitements

sur un lien fourni par l'entreprise, ce lien permettant de suivre ses demandes ou commandes faites sur le site de l'entreprise.

Ces données pourraient être divulguées sur Internet, être utilisées dans une campagne d'hameçonnage ou permettre une usurpation d'identité.

2. Expliquez pourquoi le client s'adresse à la CNIL.

Présentez les rôles de la CNIL mis en jeu dans cette situation.

La CNIL est chargée de veiller à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers et traitements informatiques (ou sur support papier).

Ainsi, elle peut contrôler les entreprises sur le respect de la réglementation en matière de sécurité des données, de sa propre initiative ou après plainte d'internautes. La CNIL peut mettre en demeure l'entreprise fautive, qui doit alors mettre en place des mesures correctives. À défaut, la CNIL sanctionnera financièrement l'entreprise.

- 3. Montrez que l'entreprise T.I.C.COM n'a pas respecté la réglementation.
- 1. Résumez les reproches faits à l'entreprise par la CNIL.
- 2. Mettez en relation ces manquements avec les obligations des entreprises.

Dans un premier temps, l'entreprise T.I.C.COM n'a pas respecté l'obligation d'assurer la sécurité des données collectées et notamment le principe du *privacy by default* qui définit l'obligation de paramétrer par défaut des outils ou produits numériques pour assurer la meilleure protection.

Après un contrôle, la CNIL a demandé à l'entreprise de modifier la procédure de contact du service après-vente. Celle-ci s'est contentée de demander à son sous-traitant de prendre les mesures nécessaires. Cependant, si son sous-traitant a la responsabilité de garantir l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des données qui lui sont confiées, T.I.C.COM doit contrôler que les mesures ont bien été mises en place. Or, une semaine après, la CNIL constate que les données des clients sont toujours accessibles.

POUR PRÉPARER L'EXAMEN, p. 61

Cas d'entreprise - Agence immobilière Delannoy

Mission 1 – Les enjeux de la collecte des données pour l'entreprise

1. Indiquez si les informations collectées sont des données personnelles (annexe 1).

Une donnée à caractère personnel est définie comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ». Est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou par un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

lci, il s'agit bien de données à caractère personnel, la personne qui remplit le formulaire étant identifiée.

2. Précisez l'intérêt pour l'agence immobilière de collecter ces données.

Grâce à ces informations, l'agence va pouvoir proposer des biens immobiliers correspondant aux attentes de la personne ayant rempli le formulaire.

48 • Thème 4 : L'impact du numérique sur la vie de l'entreprise

Mission 2 - Le

3. Expliquez qu

La « pige immo un site Internel connaître des c souvent un outi Ces informatio l'agence immob son consentem quelles donnée démarche à effe

Mission 3 - Lac

4. Indiquez s'il (

L'employeur a l'appels de ses se riés : l'amélioratici, Mme Delanno les clients, peut

5. Précisez quel

Des conditions d

- Les enregistre Les document:
- Marine et ses i écoute, de la d d'accès et de r

mandes ou commandes

ns une campagne de

iles contenues dans les

entation en matière de irnautes. La CNIL peut es mesures correctives.

ition.

eprises,

ation d'assurer la sécult qui définit l'obligation rer la meilleure protec-

rocédure de contact du traitant de prendre les é de garantir l'intégrité, COM doit contrôler que CNIL constate que les

lles lannexe 1).

on se rapportant à une rsonne physique idenindirectement, notamition, un identifiant en ité physique, physiolo-

plit le formulaire étant

es.

ibiliers correspondant

2 - Le cadre réglementaire

The later quels sont les problèmes soulevés par la pratique de la pige immobilière dans des données personnelles (annexe 2).

mobilière » consiste à contacter un propriétaire privé ayant posté une annonce sur les réseaux sociaux. L'objectif pour l'agent immobilier est de se faire ses clients potentiels et de proposer ses services. Pour cela, les agences utilisent en outil informatique permettant « d'aspirer » ces informations.

mobilière est tenue, avant de démarcher une personne par téléphone, de recueillir sentement. Elle doit également indiquer à la personne qu'elle souhaite démarcher sonnées personnelles elle a récupérées, où elles ont été récupérées, et préciser la deffectuer pour s'opposer à tout démarchage.

3 - La collecte et le traitement des données des salariés

🔍 📹 quez s'il est possible à M^{me} Delannoy d'enregistrer les appels de Marine (annexe 3).

Camplageur a la possibilité de mettre en place ponctuellement un dispositif d'écoute des de ses salariés dans des buts précis : la formation des salariés ; l'évaluation des salariés : l'évaluation : l'éva

Delannoy, souhaitant aider Marine à progresser dans son contact au téléphone avec ments, peut mettre en place une écoute des appels.

* Precisez quelles sont les conditions qu'elle devra respecter (annexe 3).

especter :

enregistrements des appels de Marine ne pourront pas être conservés au-delà de 6 mois.

Ses documents d'analyse de ces écoutes pourront être gardés jusqu'à 1 an.

- Marine et ses interlocuteurs doivent être informés de l'existence du dispositif, du but de cette eccute, de la durée de conservation des données, de leur droit d'opposition, de leurs droits decrès et de rectification, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.